



Service de la scolarité

LAS 2026

INFORMATION

MODALITES DE PRIORISATION DES FILIERES 2ème groupe d'épreuves LAS 1/2/3

La priorisation pour le choix des filières aura lieu **du vendredi 26 juin 2026 à 17H00 au mercredi 01 juillet 2026 à 23h59.**

Les étudiants devront **OBLIGATOIREMENT** prioriser leurs choix de filières même s'ils ne sont inscrits que dans une seule filière.

Pour se connecter :

- Se connecter sur l'ENT à l'adresse suivante : <http://ent.univ-amu.fr> , à l'aide de l'**identifiant** et du **mot de passe** habituels.
- Rechercher et choisir : **PRIORISATION DES FILIERES**

Les ordres de priorité pourront être modifiés tant que l'application est ouverte.

Cette priorisation est impérative pour être affecté selon son choix.

Pour le cas d'un étudiant qui n'exprimerait pas de choix, la filière retenue comme vœu unique sera celle dans laquelle le candidat aura obtenu le meilleur classement. Dans l'hypothèse où un candidat aurait obtenu le même rang de classement dans 2 ou plusieurs filières, sera retenu comme vœu unique la filière ayant la capacité d'accueil la plus élevée.

Suite à cette priorisation **les résultats seront publiés le lundi 6 juillet 2026 à 16H30** avec 3 cas possibles :

Les étudiants déclarés admis dans une filière MMOPK (**sous réserve de l'obtention de la licence session 1**) : ADML

Les étudiants ajournés : AJ

Les étudiants défaillants : DEF

Attention ! les admis du 2^{ème} groupe d'épreuves devront confirmer l'acceptation de leur admission ou indiquer leur renonciation à la filière proposée **au plus tard le 14 juillet 2026 par e-mail à l'adresse suivante : smpm-scol-dfg2-adm@univ-amu.fr**

S'il indique renoncer à la filière proposée, l'étudiant perd le bénéfice de sa place, ce choix est définitif.

A NOTER : Si l'étudiant n'a pas confirmé s'il accepte ou renonce à la filière, il perdra le bénéfice de cette admission.

DOCUMENT REMIS CONTRE EMARGEMENT.